

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de Davayat le 4 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 mai à 11h, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Fabre Jean-Louis, Maire.

Date de Convocation 30/04/2024

Présents : Mmes DORIAT Cathy, LOUP Julie, TEYSSIER Marie, Mrs BOURBONNAIS Jérôme, CHARVOIN Christophe, CONDAT Christophe, DEMARS Cyril, MORIN Antoine, PIGNOL Marc, GAMBIN Pascal, RUSSO Dominique, CHARVOIN Christophe

Procurations : CHALAYER Richard à BOURBONNAIS Jérôme

Absents excusés : AGOSTINHO Aurélie

Désignation d'un secrétaire de séance : CHARVOIN Christophe

Approbation du compte-rendu de la réunion du 27/03/2024

VOTE : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

001 - Projet de création d'un City Stade

Le maire rappelle le projet de création d'un city-stade.

Des devis ont été demandés :

Pour la plateforme :

- Eurovia :	20 998.00 € HT	25 197.60 € TTC
- AES :	20 050.28 € HT	24 060.34 € TTC

Pour le city stade :

- Partenaire :	41 203.00 € HT	49 443.60 € TTC
- Transalp :	39 331.70 € HT	47 198.04 € TTC

(Incomplet : une prestation d'un montant de 7 000 € est manquante)

Dépenses éligibles

74 641,20 € TTC

62 201,00 € HT

Détail de la dépense	Sous total de la dépense
City stade	62 201,00 €
Equipement city stade	41 203,00 €
Plateforme	20 998,00 €

Plan de financement - Recette prévisionnelle

Participation du porteur de projet	12 440,65 €
Région	31 100,05 €
Participation de l'Agence du sport	18 660,30 €

Recette totale prévisionnelle

62 201,00 €

Il sera situé derrière la crèche et le sol sera réalisé en gazon synthétique sablé, facile d'entretien.

La déclaration de travaux va être déposée auprès du service instructeur.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce projet et charge le maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de la réalisation de ce projet.

M. TEYSSIER ne prend pas part au vote

2/Installation du conseil municipal des jeunes

Le maire explique que le conseil municipal des jeunes doit être renouvelé.

Il demande que les candidats à la constitution du nouveau conseil des jeunes se fassent connaître afin de procéder à l'élection de la ou du maire et de la ou le premier(e) adjoint(e).

Sont candidates : Lila CABANNAC, Mila CABANNAC, Jeanne MARTIN, Romy GAMBIN, Faustine PIGNOL

Romy GAMBIN est élue maire

Vote : Pour : 3 Blanc : 2

Faustine PIGNOL est élue 1^{ère} adjointe,

Vote : Pour : 2 Blanc : 2 Pour Jeanne MARTIN : 1

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 12H.